

D&O L'AGEFI

FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUAND LES INVESTISSEURS NE SE PRÉOCCUPENT PAS SEULEMENT D'ARGENT



Arnaud FALLER,
directeur général délégué
en charge des investissements
chez CPR Asset management



Denis LEHMAN,
directeur général & directeur
des gestions actifs liquides et ESG
chez Aviva Investors France



Marie-Pierre PEILLON,
Directrice de la recherche
et de la stratégie ESG
chez Groupama AM



Avec l'aimable participation
d'Olivier HÉREIL,
directeur général adjoint, gestions d'actifs
chez BNP Paribas Cardif



FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : QUAND LES INVESTISSEURS NE SE PRÉOCCUPENT PAS SEULEMENT D'ARGENT

Quand l'investissement se fonde sur des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), ce n'est pas seulement au nom de préoccupations morales. Il s'agit aussi d'aligner une politique

Si le sujet du changement climatique est une préoccupation grandissante pour les Etats, les investisseurs sont de plus en plus nombreux à s'atteler au sujet. Sans surprise, c'est notamment le cas des assureurs, particulièrement sensibles à la notion de risque climatique. « *En tant que détenteur d'actifs et compagnie d'assurances, notre ambition est d'aligner notre philosophie d'investissement avec notre activité, qui est d'assurer et de protéger les gens contre un certain nombre de risques*, explique Olivier Héreil, directeur général adjoint, gestions d'actifs de BNP Paribas Cardif. *Nous avons décidé dès 2008 de nous engager résolument dans une démarche d'intégration de facteurs ESG, avec l'idée de maintenir un rendement élevé et de générer un impact positif via nos investissements. Quand on parle de transition énergétique, il s'agit de s'aligner sur les accords de Paris en œuvrant à la limitation du réchauffement planétaire à 2 degrés. Voilà ce que nous voulons mettre en œuvre sur notre actif général et nous donnons aussi une part significative aux investissements 'verts' dans les unités de compte que nous proposons. Ces deux démarches sont cohérentes : simplement, dans le premier cas, c'est nous qui choisissons et dans le second, ce sont nos assurés.* » Clairement, l'impulsion politique des dernières années a été un facteur majeur de la mise en mouvement du

sur des tendances sociétales fortes. Ainsi, le financement de la transition énergétique, lié à l'urgence climatique, est un vrai défi auquel les gestionnaires d'actifs répondent présent. Un sujet d'abord complexe.

secteur financier. « *L'année 2015 a été décisive, entre les déclarations de Mark Carney, gouverneur de la Banque d'Angleterre, l'Accord de Paris sur le climat (COP 21) et l'article 173 de la loi de transition énergétique s'imposant pour la première fois aux détenteurs d'actifs*, rappelle Marie-Pierre Peillon, directrice de la recherche et de la stratégie ESG de Groupama AM. *Tout cela n'a fait qu'accélérer une tendance de fond : la nécessité d'aller vers une économie bas carbone. C'est ce que demandent aujourd'hui nos clients, que ce soit notre maison-mère ou les clients particuliers de fonds ouverts, qui ne cherchent plus seulement des performances financières mais aussi un impact environnemental ou sociétal. Notre philosophie de gestion s'appuie sur la recherche des mesures pertinentes pour sélectionner des valeurs afin de respecter le scénario de limitation du réchauffement à 2 degrés. C'est une des grandes difficultés actuelles car les outils sont nombreux et, pour certains, de qualité, mais n'offrent pas toujours une très grande transparence dans le recueil des données. C'est d'ailleurs ce qui nous a contraints l'an dernier à lancer un appel d'offres pour changer*

de fournisseur. La bonne maîtrise des outils permettant nos décisions d'investissement est fondamentale. »

L'ESG s'ancre dans le réel

L'ESG est parti à la rencontre du concret, ce qui suppose de la souplesse de la part des gestionnaires d'actifs. « *L'intégration complète des données extra-financières est importante pour la gestion des portefeuilles institutionnels, que ce soit au niveau du reporting ou du pilotage des bilans*, indique-t-elle. *Mais chacun a sa façon de les interpréter : contrairement à ce qui s'est passé, par exemple, lorsque notre industrie a établi des benchmarks pour investir dans telle ou telle classe d'actifs, les réponses en matière ESG ne sont pas uniformes, chaque institutionnel ayant un ADN et des priorités différents. On assiste à un fractionnement de la demande et les gestionnaires d'actifs doivent s'adapter aux besoins et objectifs des institutionnels, plutôt que répondre à une demande globale. Nous avons construit notre offre en conséquence.* »

Choisir des investissements en fonction d'objectifs climatiques ? Pas si simple. « *Concernant le climat, l'urgence est évidemment de réduire le charbon dans le mix énergétique*, explique Arnaud Faller, directeur général délégué en charge des investissements de CPR AM. *Mais il ne faut pas pour autant exclure d'office le secteur énergétique dans son ensemble, et notamment les grandes valeurs pétrolières, car elles font plutôt partie de la solution que du problème : c'est grâce au fait qu'elles vont changer*

“Il ne faut pas exclure le secteur énergétique dans son ensemble : il fait plutôt partie de la solution que du problème.”

que l'on pourra infléchir la trajectoire. » Ainsi, la finance climatique requiert des approches sophistiquées, qu'il s'agisse d'une stratégie sur un fonds ouvert ou du bilan d'un assureur. « Notre approche combine un certain nombre d'exclusions sectorielles et de filtres ESG et carbone avec une démarche d'engagement, que nous avons souhaitée publique, sur des objectifs en matière de transition énergétique : réduction de la part du charbon dans le mix énergétique des électriciens, augmentation significative de la part verte dans nos investissements et, dans l'immobilier, réduction de la consommation énergétique de nos immeubles », détaille Olivier Héreil.

Avec une telle complexité, les gérants d'actifs doivent veiller à lutter contre la suspicion toujours possible de « green washing ». « Cela passe par la publication de données de plus en plus pertinentes de la part des entreprises, plaide Arnaud Fallier. Un cercle vertueux est en train de se mettre en place. Sur la problématique énergétique, nous avons noué un partenariat avec le CDP, qui est l'ONG historique et de référence sur la publication des données climat :

“Il faut être très transparent vis-à-vis des investisseurs et être vigilants.”

8000 sociétés répondent déjà à leur questionnaire, qui est assez élaboré. Plus il y aura de données émanant directement des sociétés, moins cela laissera la place aux approximations. »

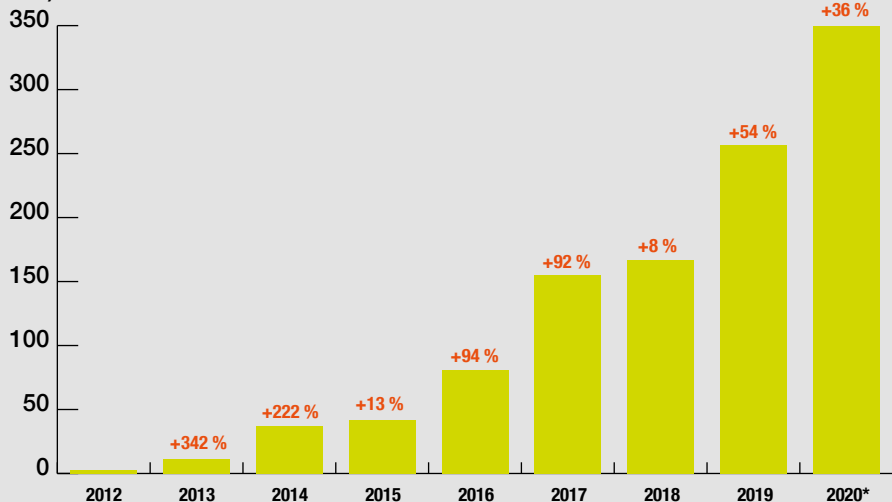
Pour Marie-Pierre Peillon, transparence et vigilance sont les maîtres mots. « Il faut être très transparent vis-à-vis des investisseurs, ce qui passe par un affichage très clair de la politique charbon, par exemple. Il faut faire savoir concrètement ce qu'on fait, pourquoi on garde ou pas certains noms en portefeuille, indique-t-elle. Nous devons aussi être vigilants sur les outils d'analyse que nous utilisons, les adapter à nos objectifs : à un moment donné, tout le monde a publié les émissions carbone de ses portefeuilles car c'était la donnée quantitative la plus disponible, mais elle est insuffisante. Nous l'avons complétée avec des outils comme le calcul de la part verte et de la contribution environnementale nette (NEC) ou encore l'analyse du scénario 2 degrés pour un certain nombre de secteurs concernés. Nous communiquons sur la manière dont ces éléments sont utilisés dans l'analyse et la sélection de valeurs. »

Le financement de la transition énergétique se juge aux outils, aux processus et aux compétences mobilisées. « Chez Aviva Investors, il y a quatre à cinq ans, nous avions 5 personnes qui s'occupaient d'extra-financier, rappelle Denis Lehman, directeur général d'Aviva Investors France. Cette équipe est aujourd'hui composée de plus d'une vingtaine de personnes, dont deux experts du climat. Voilà qui nous éloigne substantiellement de la posture - ou de l'imposture. Nous avons mis plus de deux ans pour définir de nouveaux processus d'investissement et développer une gamme crédible. C'est une vraie transformation ! »

Et de tels efforts ne passent pas inaperçus auprès des clients. « Avec Deloitte et OpinionWay, nous avons interrogé les épargnants européens sur leur appétence à l'ESG et, pour deux tiers d'entre d'eux, on constate que l'ESG est de nature à renforcer la confiance qu'ils ont dans leur épargne ; l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique apparaissant bien comme leur thème de prédilection. La conséquence, c'est que la durée de détention moyenne des fonds ESG est deux fois supérieure à celle des fonds classiques », note Arnaud Fallier. Et les gérants doivent aussi convaincre des institutionnels de plus en plus pointilleux. « Les exigences que

La croissance du marché des green bonds ne se dément pas

Emissions annuelles (Mds\$)



* Estimation

Un développement digne d'une start-up ! Insignifiant en 2012, le marché des obligations vertes a depuis connu une croissance à deux, voire trois chiffres chaque année, exception faite de 2018 où elle était seulement de 8 %.

nous avons vis-à-vis des gérants d'actifs qui sont nos fournisseurs se renforcent à deux niveaux : la sélection de ceux avec qui nous allons travailler, via des due diligence où la dimension extra-financière est un élément important du score minimum à respecter, et la sélection des fonds, qui doivent respecter notre philosophie d'investissement durable », résume Olivier Héreil.

Le financement de la transition énergétique est une vaste tâche et concerne non seulement différents secteurs et classes d'actifs, des infrastructures non cotées aux actions de grandes capitalisations en passant par les obligations.

La transition énergétique concerne toutes les classes d'actifs

« Il existe bien des stratégies différentes pour investir dans la transition énergétique et elles sont complémentaires, plaide Marie-Pierre Peillon. Dans le cadre de notre stratégie ESG, nous avons lancé un fonds de green bonds il y a un an et demi environ : le gisement nous semblait suffisamment développé, mais cela a aussi nécessité une approche méthodologique solide. On peut aussi avoir des approches thématiques environnementales plus ciblées sur les actions cotées, que ce soit des grandes ou des petites et moyennes capitalisations. Nous ne le faisons pas nous-mêmes, mais il y a aussi des projets d'infrastructures au sein de notre groupe. C'est un véritable changement de monde auquel nous assistons et toutes les classes d'actifs peuvent y contribuer. »

Denis Lehman cultive cette même vision holistique : « La transition énergétique va concerner toutes les classes d'actifs, indique-t-il. Notre fonds actions sur la transition climatique est notre porte-étendard dans la gestion d'actifs liquides, mais nous développons aussi une approche verte sur les actifs obligataires ainsi que sur les actifs réels (dette privée, infrastructures, immo-

bilier, etc.). » Objectif : rendre compte de la performance climatique de l'ensemble des encours. Les stratégies sur les actions cotées peuvent aussi offrir un « plus » spécifique. « Sur une de nos stratégies dédiées à la transition énergétique, nous visons à réduire l'empreinte carbone de 20 % ou plus, rappelle Arnaud Faller. Ensuite, afin de ramener l'empreinte carbone à zéro, on peut aussi financer des projets de compensation carbone, via de la reforestation. C'est ce que nous avons fait dans une stratégie retail pour LCL, mais cette logique peut aussi avoir un intérêt dans le monde institutionnel. Là où il y a rapprochement entre la demande des particuliers et celle des institutionnels, c'est que plus on est dans le concret, mieux on se porte. Le gérant doit pouvoir traduire les actions extra-financières prises par les sociétés et en tirer un reporting qui ne soit plus seulement une cartographie de notes ESG, mais offre des éléments qualitatifs et des mesures d'impact. »

Dans le cas des actifs réels, d'autres problématiques se dessinent. « L'immobilier représente de l'ordre de 8 % de nos actifs et est souvent détenu en direct, rappelle Olivier Héreil. C'est l'occasion de mettre en œuvre directement une stratégie climatique en réduisant les consommations, donc les émissions de gaz à effet de serre, dont les bâtiments sont une des sources les plus importantes. Nous avons ainsi développé une série d'outils pour mesurer ces impacts. Quand nous opérons dans de l'immobilier neuf, nous pouvons nous caler sur des normes, mais sur notre stock qui est important, il faut passer par la rénovation. Notre objectif est de réduire de 30 % la consommation énergétique de nos immeubles, ce

qui passe aussi par un dialogue avec les locataires, pour envisager les pistes de réduction possibles. »

La maturité croissante des investisseurs finaux, tant institutionnels que particuliers, ne devrait pas être remise en cause par le contexte actuel, bien au contraire. « La crise du Covid-19 pourrait bien changer les comportements de consommation, estime Denis Lehman. La façon d'appréhender l'épargne fera certainement partie de ces changements. La recherche de performance aveugle, sans se poser de questions, c'est fini. L'utilité et la responsabilité entreront de plus en plus en ligne de compte des choix des particuliers. Cette prise de conscience sera transformante pour notre industrie. »

La démarche des investisseurs se structure aussi en fonction de l'impulsion donnée par les Etats, voire d'initiatives supranationales.

« Notre démarche doit s'inscrire dans des référentiels publics, insiste Olivier Héreil. Il en existe un certain nombre et on peut en citer en particulier deux : le reporting des données climatiques TCFD, format international, public, recommandé, voire bientôt obligatoire, qui permet de bien comparer les données, et la taxonomie européenne, pas encore appliquée mais dont on connaît les éléments constitutifs. » Chez Aviva Investors, on s'investit aussi dans de nombreuses initiatives internationales, de la TCFD à l'Unep FI (United Nations Environment Programme Finance Initiative...). Si l'Europe semble en avance sur ce sujet climatique, il faut conserver à l'esprit qu'il s'inscrit dans un cadre plus large. « La Commission est très orientée sur les aspects verts (taxonomie, ecolabels, etc.) et il ne faut pas oublier que l'ESG est un triptyque, estime Marie-Pierre Peillon. Et il y a vraiment un sujet

“La recherche de performance aveugle, c'est fini. La prise de conscience des particuliers sera transformante pour notre industrie.”

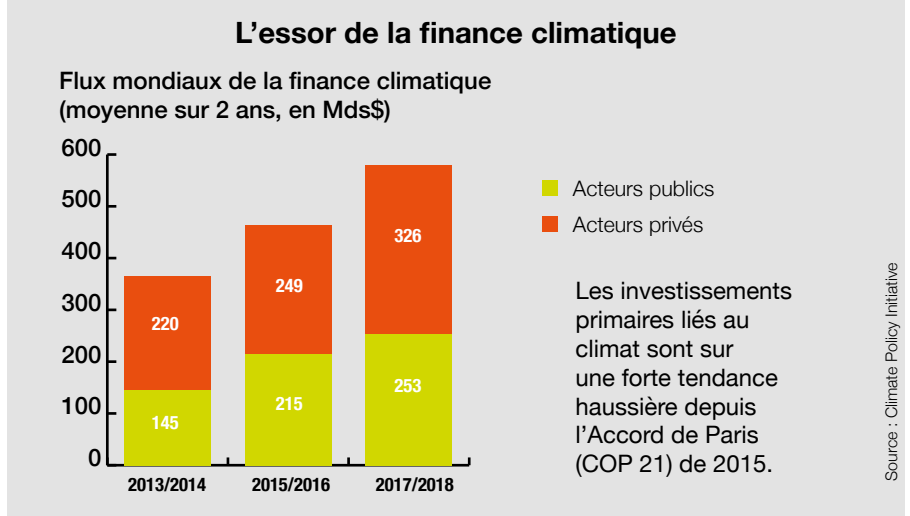
de coordination des multiples réglementations, qui par ailleurs sont complexes et difficiles d'accès. Il faut aussi travailler sur la normalisation des données : à la différence des agences de notation financières, dont les méthodologies d'analyse sont comparables, les agences extra-financières (Vigeo, MSCI, Oekom) ont des approches hétérogènes. »

Et alors que des acteurs financiers souvent américains montrent de l'appétit pour les spécialistes européens de l'ESG, Arnaud Faller plaide pour une visibilité accrue des données ESG. « Nous sommes attachés au fait que l'ensemble des données extra-financières des entreprises devraient être accessibles à tous, libres de droits, qu'elles soient considérées comme un bien public, indique-t-il. Il serait dommage qu'un oligopole accapare les canaux de distribution de telles données, qui peuvent aussi intéresser les citoyens, dont les actes de consommation peuvent influencer les entreprises. Il faut donc bien distinguer, d'une part, la donnée brute et, d'autre part, les analyses qui peuvent être faites dessus. »

L'engagement est essentiel

Le diable est souvent dans les détails, mais l'essentiel est là. « La loi de transition énergétique a quand même mis la France dans une position de pointe sur la thématique verte, rappelle Denis Lehman. Nous faisons partie des premiers pays à y avoir été sensibilisés. Désormais, les évolutions réglementaires vont nous demander une adaptation, mais pas une révolution. »

La façon dont les investisseurs ont pris le virage de la transition énergétique est emblématique des nouvelles ambitions du secteur de la gestion d'actifs. « Outre la prise en compte et la diffusion à la gestion de l'analyse extra-financière, une stratégie ESG nécessite également d'avoir une politique de dialogue actionnarial, qui ne se limite pas à voter aux assemblées générales, mais comporte aussi une politique d'engagement vis-à-vis des émetteurs, qu'un gérant



d'actifs va parfois mener à titre individuel et parfois via des plate-formes, explique Marie-Pierre Peillon. Sur le plan de la transition énergétique, nous faisons ainsi partie de l'initiative Climate

Action 100+, lancée par les Principes de l'Investissement Responsable (PRI), ce qui permet d'aller challenger les émetteurs sur leur scénario 2 degrés. » Du fait de l'engagement, le lien entre gérants et émetteurs se fait plus subtil. « Nous devons clairement détailler à l'émetteur les raisons de notre engagement et ce que nous attendons de lui. Généralement, on va aussi lui fixer une échéance au-delà de laquelle, si rien ne se passe, nous ne pourrons plus investir dans ses actions ou ses obligations », poursuit Marie-Pierre Peillon. « L'engagement doit se focaliser sur des termes précis, comme le climat ou la lutte contre les inégalités, avec une procédure d'escalade progressive si le dialogue n'est pas fructueux, détaille Arnaud Faller. Notre proposition de valeur évolue vers une dimension plus citoyenne : lorsque nous proposons aux distributeurs ou institutionnels l'option de compenser

l'empreinte carbone d'un portefeuille, il faut respecter des processus rigoureux, et notamment veiller à ce que les crédits carbone n'aient bien été affectés qu'une seule fois. »

“La démarche des investisseurs doit s'inscrire dans des référentiels publics, tels que le reporting TCFD ou la taxonomie européenne.”

L'investisseur ESG est en quelque sorte un financier augmenté. « Notre métier dépasse de plus en plus la sphère purement financière, confirme Denis Lehman. Demain, notre valeur ajoutée en tant que gérants actifs ne sera plus évaluée sur le seul accès au marché ou la capacité à battre un indice. L'engagement et le vote deviennent des critères d'excellence et de différenciation par rapport à la gestion passive, notamment dans les mandats assurantiels. En 2019, Aviva Investors a voté lors de plus de 5300 assemblées d'actionnaires et a mené plus de 3000 initiatives d'engagement avec plus de 2000 sociétés. » Le gérant, acteur impliqué dans la société ? Et pourquoi pas ? La finance n'a pas vocation à se nourrir exclusivement de technicité absconse : la transition énergétique est un cas concret lui permettant de s'ancrer dans l'économie réelle. ▀

Arnaud FALLER, directeur général délégué en charge des investissements
chez CPR Asset Management



Arnaud Faller commence sa carrière en 1989 comme ingénieur nouveaux produits - gérant de taux à la Banque Pallas. Dès 1993, il rejoint CPR AM en qualité de gérant de portefeuilles diversifiés et structurés, avant de devenir responsable de la gestion diversifiée et convertible en 1999. En 2005, Arnaud Faller est nommé directeur de la gestion diversifiée et convertible, puis directeur des investissements en 2009. Depuis 2016, il est directeur général délégué de CPR AM, en charge des investissements.

Arnaud Faller est également président de la commission techniques de gestion de l'AFG (Association française de la gestion financière) depuis 2012.

Arnaud Faller est diplômé de l'Ensaë (école nationale de la statistique et de l'administration économique - 1989) et de l'IAF (Institut des actuaires français - 1989) de Paris.

Denis LEHMAN, directeur général & directeur des gestions actifs liquides et ESG
chez Aviva Investors France



Denis Lehman a commencé sa carrière en 1995 dans l'équipe de recherche de Fimagest, devenu Fortis Investment Management, en tant que développeur de modèles quantitatifs. Depuis son arrivée chez Aviva Investors France en 2003, il a occupé successivement les postes de gérant obligataire zone euro, puis de responsable des stratégies OPC benchmarkés obligataires à compter de 2010.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Denis Lehman exerce également la fonction de directeur général d'Aviva Investors France. Dans le cadre de ses fonctions, il a pris la responsabilité du développement et du déploiement de l'expertise ESG au sein des gestions, tout en continuant d'assurer la fonction de directeur des gestions sur les actifs liquides qu'il occupe depuis 2015. Il est par ailleurs membre du directoire d'Aviva Investors France.

Denis est titulaire d'une maîtrise d'informatique de l'université de Toulouse et d'un master spécialisé en assurance et finance obtenu à l'Essec.

Marie-Pierre PEILLON, directrice de la recherche et de la stratégie ESG chez Groupama AM



Marie-Pierre Peillon a commencé sa carrière en tant qu'analyste financier chez Concorde Finance en 1986. De 1989 à 1994, elle travaille chez Viel & Cie comme intermédiaire sur le marché monétaire, avant de devenir chargée d'études sur les produits financiers chez Viel Finance. C'est en 1998 qu'elle rejoint le Gan en tant qu'analyste crédit obligataire. En 2001, Marie-Pierre est nommée responsable de l'analyse financière chez Groupama AM. En 2003, elle devient directrice de l'analyse financière et extra-financière avant de prendre en 2012 la tête d'un pôle intégré de Recherche (analyse économique, financière et extra-financière).

Par ailleurs, Marie-Pierre a été présidente de la Société française des analystes financiers (Sfaf) de 2010 à 2014. En 2015, elle est nommée présidente de la commission ISR au sein de l'Association française de la gestion financière (AFG). Membre de la Sfaf.

Marie-Pierre est titulaire d'un doctorat en sciences économiques et un DEA de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Olivier HÉREIL, directeur général adjoint, gestions d'actifs chez BNP Paribas Cardif



Depuis 1982, Olivier Héreil a participé au développement des activités de gestion des actifs de Cardif, prenant la responsabilité de la gestion des portefeuilles OPCVM et assurance en 1987. Directeur général de Cardif Asset Management depuis 1989, il en devient le président de 1997 à 2001. En 2000, Olivier Héreil se voit confier les fonctions de directeur des investissements et des gestions d'actifs des compagnies d'assurances de BNP Paribas Assurance, devenu BNP Paribas Cardif en 2011. Olivier Héreil en est aujourd'hui le directeur général adjoint et responsable des gestions d'actifs, ainsi que membre du comité exécutif depuis septembre 2010. Par ailleurs, Olivier Héreil est vice-président de l'Association française des investisseurs institutionnels (AF2I), membre de la Société française des analystes financiers et de l'Institut des actuaires. Et il enseigne à Paris-Dauphine et Paris Ouest Nanterre.

Diplômé de l'Essec, Olivier Héreil est aussi analyste financier et actuaire de formation.

CPR ASSET MANAGEMENT

www.cpr-am.fr



Filiale autonome à 100 % d'Amundi, CPR Asset Management gère des actifs pour compte de tiers (institutionnels, entreprises, professionnels du patrimoine) et couvre les principales classes d'actifs (actions, diversifiés, obligations convertibles, taux et crédit) avec un accent fort sur la recherche et la gestion des risques.

Fort de son savoir-faire, de son esprit d'innovation et de l'engagement de ses 110 collaborateurs (dont plus d'un tiers dédié à la gestion), CPR AM s'attache depuis plus de 30 ans à la construction de solutions d'investissement innovantes, performantes, sur mesure et évolutives. A fin décembre 2019, les encours de la société dépassent 53 milliards d'euros, dont 9,8 milliards d'euros gérés selon une méthodologie ESG prenant en compte les facteurs de risques ESG et la mesure d'impact. Le changement climatique apparaissant comme un risque majeur, CPR AM a lancé fin 2018 le fonds thématique actions internationales, Climate Action, dédié à la lutte contre le réchauffement climatique, en collaboration avec le CDP, ONG pionnière dans la diffusion de données carbone.

AVIVA INVESTORS

www.avivainvestors.com



Investisseur responsable filiale d'un groupe d'assurance engagé, Aviva Investors est la société de gestion d'actifs du groupe Aviva, l'un des plus importants assureurs mondiaux. Représentée dans 14 pays, la société gère 408 milliards d'euros d'actifs à fin décembre 2019, dont plus de 115 milliards d'euros pour Aviva Investors France, pôle d'expertise du groupe sur les classes d'actifs en euros. La société de gestion attache une importance particulière à son identité d'investisseur responsable, intégrant les critères ESG au cœur de la gestion.

Deux fonds thématiques ont été lancés en 2019 : Aviva Croissance Durable ISR, fonds multi-actifs axé sur la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation des ressources de la planète et l'amélioration des conditions de vie des populations ; et Aviva Investors Climate Transition European Equity, fonds actions européennes focalisé sur la transition climatique. Aviva Investors France se place d'ailleurs parmi les premiers acteurs français en matière de gestion ISR, avec 15 fonds et 12,6 milliards d'euros d'actifs labellisés ISR à fin avril 2020.

GROUPAMA ASSET MANGEMENT

www.groupama-am.com



Acteur de référence en France auprès des investisseurs institutionnels avec 105,3 milliards d'euros d'actifs (au 31/12/2019), Groupama Asset Management figure aujourd'hui au 10^e rang des sociétés de gestion d'actifs françaises.

Filiale de Groupama, 9^e assureur généraliste en France, elle a pour cœur de métier la gestion active de capitaux pour le compte d'une clientèle variée (intragroupe, institutionnels, entreprises et distributeurs).

Ses spécialistes proposent des solutions globales d'investissement couvrant les principales classes d'actifs, tout en intégrant les valeurs de l'investissement responsable.

Convaincue de la nécessité d'intégrer les critères ESG dans sa gestion, Groupama AM s'inscrit depuis près de 20 ans dans une réflexion sur son métier afin de positionner l'investissement responsable (IR) dans une vision stratégique de long terme et d'intégration généralisée. Cette ambition stratégique répond à trois orientations : intégrer dans l'analyse fondamentale les enjeux liés aux trois transitions, formaliser la prise en compte de ces enjeux dans nos décisions d'investissement et répondre aux demandes de nos clients en matière d'investissement responsable.



**ARNAUD
FALLER**

**Directeur général délégué
en charge des investissements
chez CPR Asset Management**

**DENIS
LEHMAN**

**Directeur général
& directeur des gestions actifs
liquides et ESG
chez Aviva Investors France**

**MARIE-PIERRE
PEILLON**

**Directrice de la recherche
et de la stratégie ESG
chez Groupama AM**

**OLIVIER
HÉREIL**

**Directeur général adjoint,
gestions d'actifs
chez BNP Paribas Cardif**

L'AGEFI

L'Agence économique et financière fondée en 1911,
Immeuble Le Malesherbes 102-116, rue Victor Hugo
CS 20106 - 92686 Levallois-Perret Cedex
Tel. : 01 41 27 47 00 - Site Internet : www.agefi.fr
Président, directeur de la publication : Nicolas Beytout
Directeur général : François Robin (4768)
Directeur de la rédaction de L'Agefi : Alexandre Garabedian (4733)
Directeur commercial : Laurent Luiset (4748), Directeur de la Publicité : Anne-Sophie Belin (4708)
Directeur de Clientèle : Angélique Bertaut (4710)
Directeur de Clientèle Publicité financière : Adeline Tisseyre (4779)
Directeur (Publicité internationale) : David Caussieu (06 07 40 54 53)
Assistante commerciale : Sarah Negly (4729)
L'Agefi Hebdo est édité par : AGEFI SA au capital de 5 716 920 euros - Siège social : Immeuble
Le Malesherbes 102-116, rue Victor Hugo CS 20106 - 92686 Levallois-Perret Cedex
RCS : Nanterre 334 768 652 - N° Siret : 33476865200052 -
N° TVA intracommunautaire : FR 75 334 768 652, Principal actionnaire : Bey Médias Presse et internet
Conseil et contenus éditoriaux : Emmanuel Schafroth - Conception graphique : Thierry Bruyas 06 13 58 09 98
Impression : Imprimerie de Compiègne - 2, avenue Berthelot - ZAC des mercières - BP 60524
60205 Compiègne Cedex - N° CPPAP : 0215 T 87083 - N° ISSN : 1777-165X

Nos prochaines thématiques

L'AGEFIHEBDO

Impact Investing

La finance se réinvente grâce aux Techs

Les allocations à l'épreuve de la crise du Covid

Gestion obligatoire